

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Boisement de fiches de 5ha au hameau Le Fouciau, commune de Lières

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

ALLIANCE Forêts Bois

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

Agence Normandie / Ile de France / Eure et Loir
62 rue H. de Toulouse Lautrec - CS 60844 - 27008 EVREUX Cedex
Tél. : 02 32 28 71 70 - Fax : 02 32 28 96 98
RCS Bordeaux 534 770 268 - TVA ; FR 74 534 770 268

RCS / SIRET

53477026800017

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
47c	Premiers boisements d'une superficie totale de plus de 0,5ha.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

L'objectif du projet est de mettre en place une plantation de Douglas (peuplement en pur). La densité de plantation sera de 1430 plants/ha (lignes espacées de 3,5m, plants espacés de 2m). Les plants seront installés au ligne de sous-solage. L'objectif est de former une futaie régulière de Douglas. Une éclaircie à 20ans puis coupes d'éclaircie tous les 8ans, pendant 40ans. Le cycle de production est envisagé sur 60ans.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif est de former un massif forestier d'un seul tenant, en revalorisant ces parcelles. En effet, ces parcelles étaient cultivées pour les céréales, il y a 50 ans mais depuis, elles se sont enfichées. Le propriétaire est très attaché aux arbres, de ce fait, il souhaite boisser ces terres pour produire du bois d'œuvre de qualité à long terme et stocker du carbone.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Nous réaliserons à l'automne un brouage (avec un broyeur forestier) en plein de la végétation, puis un sous-éclage sur 40 cm de profond, tous les 3,5 mètres d'axe en axe, (tracteur attelé d'une sous-écluse, un soc). Nous viendrons ensuite planter en mars avril, les douglas, à la main sur la ligne avec une houe à planter. Les plants seront traités avec un répulsif "cherreuil", déjà badigeonnés en pépinière.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Station forestière UST. "Station sur sol assez acide et sain", selon le catalogue du CRPF de Normandie (voir annexe). Il est ainsi prévu d'y installer du Douglas. La densité sera de 1430 plants/ha, installés en lignes, espacés de 3,5 m. Une emprise non-boisée de 7 m sera conservée sur l'ensemble de la frontière des 2 parcelles. La parcelle sera entretenue dans son jeune âge (brouage des interlignes et déboursoyage des plants à la débroussaillouse pendant 3 ans). Puis vers la vingtième année nous réaliserons la 1^{ère} éclaircie (25 à 30%) puis nous repasserons tous les 8 ans en récoltant 10 à 15% du volume. La récolte sera envisagée lorsque le peuplement aura 60 ans soit de façon naturelle (régénération) soit artificielle (plantation).

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
 La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

A notre connaissance, aucune.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie boisée	5ha
Nombre de plants	7150 plants

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Projet situé sur la
commune de Livres
dans le calvados,
au lieu-dit le
foucau.
Parcelles
E65 = 2,5210 ha
E67 = 3,3630 ha.

Coordonnées géographiques¹

Long. 48° 57' 7" E Lat. 0° 12' 59" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Point d'arrivée :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

(Empty space for description of project components and authorization date)

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<i>Nous pouvons simplement signaler qu'une biodiversité différente et supplémentaire va se développer car nous passerons à moyen terme, d'un biotope agricole à un biotope forestier.</i>
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Nous transformerons 5 ha de terrain classés agricoles, en terrain forestier. L'impact est négligeable car les terres ne sont plus cultivées depuis 50 ans.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	A moyen ou long terme, une maladie cryptogamique peut malheureusement toucher les essences forestières, sans impact sur la santé humaine.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Au contraire les arbres sont les premiers fixateurs de CO₂.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	la non culture engendrant un enrichissement des parcelles ne sera pas préjudiciable pour l'agriculture mais le boisement favorable à la sylviculture

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

L'installation d'une future forêt dans des parcelles de plateau sur argile à silex sera positive à tous niveaux. D'un point de vue économique: la parcelle sera cultivée, elle génèrera de l'activité, de l'emploi. D'un point de vue paysager et social, l'espace sera plus esthétique pour les riverains d'observer des arbres plutôt que de la lande, les haies formeront une continuité paysagère avec le restant du massif. D'un point de vue écologique, nous installons "une pompe à carbone" qui permettra de stocker du CO₂ et des "pompes à nitrates" puisque les arbres vont assimiler les éléments minéraux du sol.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'installation d'arbres forestiers sur une parcelle au faciès de lande boisée n'engendrera, à priori, pas d'impact négatif sur l'environnement. La création d'une forêt produisant du bois d'œuvre à long terme semble être propice à l'environnement.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
⇒ type de station forestière (fiche descriptive)

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Sées

le.

9/11/2021

Signature

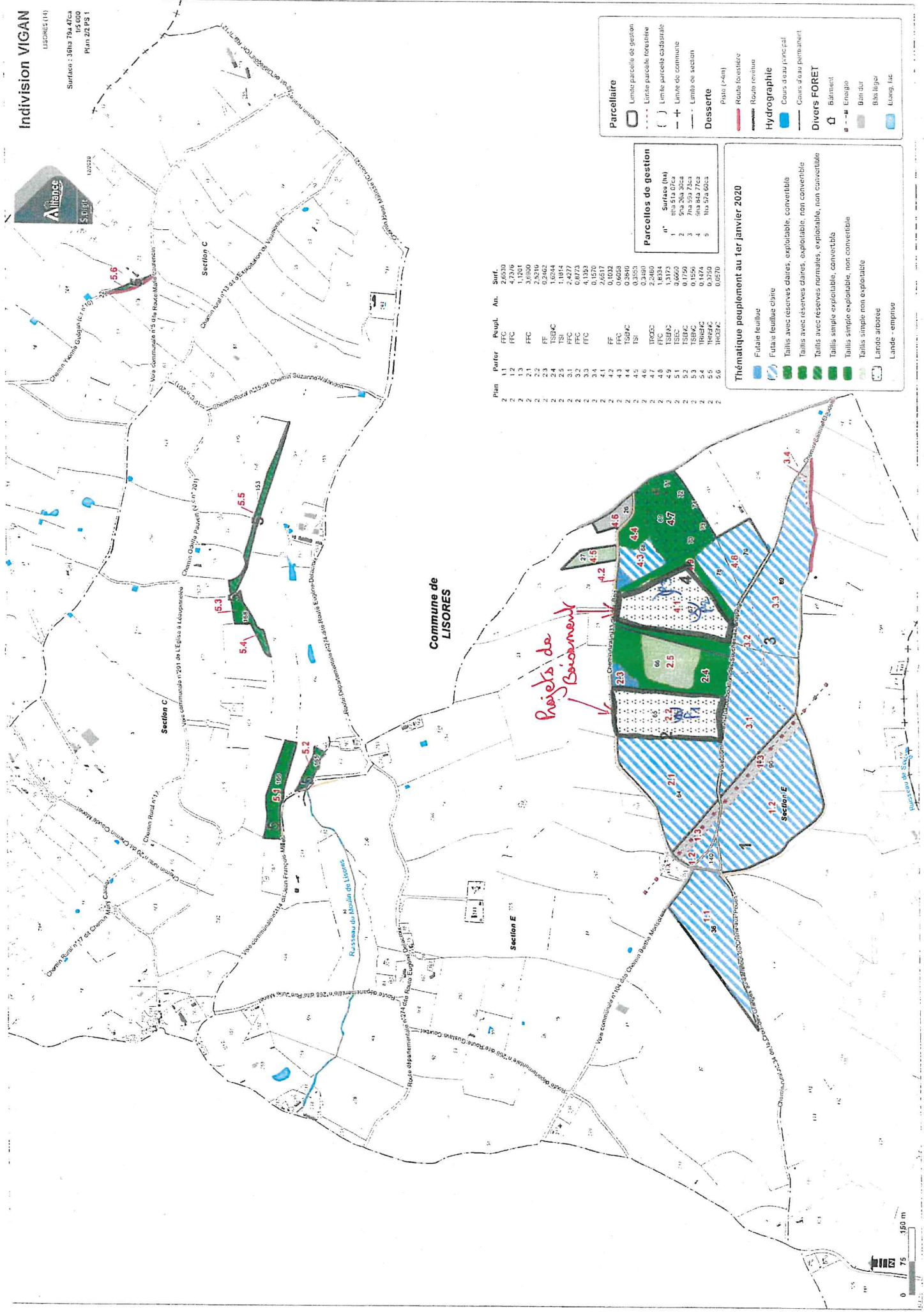


ALLIANCE Forêts Bois

Agence Normandie / Ile de France / Eure et Loir
62 rue H.de Toulouse Lautrec - CS 60844 - 27008 EVREUX Cedex
Tél. : 02 32 28 71 70 - Fax : 02 32 28 96 98
RCS Bordeaux 534 770 268 - TVA : FR 74 534 770 268

Indivision VIGAN

LISORES (41)
 Surface : 36ha 75a 47ca
 15 000
 Plan ZEP P 1



Plan	Partir	Reucl.	An.	Surf.
2	1.0	FRC		4,236
2	1.1	FRC		1,120
2	1.3	FRC		3,690
2	2.1	FRC		2,529
2	2.2	FE		1,624
2	2.3	TSBAC		1,914
2	2.5	TSI		2,427
2	3.1	FRC		6,973
2	3.2	FRC		4,125
2	3.3	FF		2,617
2	4.1	FF		0,102
2	4.2	FF		0,669
2	4.3	FRC		0,350
2	4.4	TSBAC		0,380
2	4.5	TSI		0,380
2	4.6	TSBAC		2,240
2	4.7	TRDCC		1,834
2	4.8	FRC		1,373
2	4.9	TSBAC		0,659
2	5.1	TSBAC		0,159
2	5.2	TSBAC		0,147
2	5.3	TRBAC		0,350
2	5.4	TRBAC		0,350
2	5.5	TRBAC		0,570
2	5.6	TRBAC		0,570

Parcelles de gestion	Surfaces (ha)
1	514,07ca
2	254,30ca
3	554,73ca
4	544,27ca
5	374,60ca

Thématique peuplement au 1er janvier 2020

- Futaie feuillue
- Futaie feuillue claire
- Taillis avec réserves daires, exploitable, convertible
- Taillis avec réserves daires, exploitable, non convertible
- Taillis avec réserves normales, exploitable, non convertible
- Taillis simple exploitable, convertible
- Taillis simple exploitable, non convertible
- Taillis simple non exploitable
- Landes - emprise

Parcellaire

- Limite parcelle de gestion
- Limite parcelle forestière
- Limite parcelle cadastrale
- Limite de commune
- Limite de section

Desserte

- Plats (>4m)
- Route forestière
- Route revêtue

Hydrographie

- Cours d'eau principal
- Cours d'eau permanent

Divers FORET

- Bâiment
- Ban dur
- Bât léger
- Étang, lac

Commune de LISORES

Projets de Boisement



Indivision VIGAN

LISORES (14)

36ha 79a 47ca

1/25 000

PS 2/2

Alliance
IMMOBILIER

S. Digit
4094

06/2021



1:25 000

Copyright © 2020 IGN

Plots n^o 3





Photo n°2



Photo n°1

US7

Station sur sol assez acide et sain

DESCRIPTION DES SOLS

HUMUS : Moyennement épais à assez épais (dysmull, hémimoder, eumoder) et plus rarement peu épais (*mésomull, oligomull*).

PROFONDEUR : Variable, de peu profond sur les schistes ou granites affleurants (< 50 cm), à moyennement profond sur craie, à profond (> 1 m) sur les colluvions ou alluvions caillouteuses.

CHARGE EN CAILLOUX : Généralement élevée (charge moyenne en éléments grossiers supérieure à 30 %), parfois plus faible voire nulle sur les sols superficiels (schistes ou granites affleurant...).

TEXTURE DE SURFACE (40 premiers cm) : Variable avec le plus souvent des horizons limoneux (LS, L, LA), plus rarement sableux (SL, S) ou argileux (AL).

TEXTURE EN PROFONDEUR (après 40 cm de profondeur) : Généralement, enrichissement progressif en argile. Plus rarement, absence de transition entre les horizons de surface (L, LS, S, SL) et les horizons argileux.

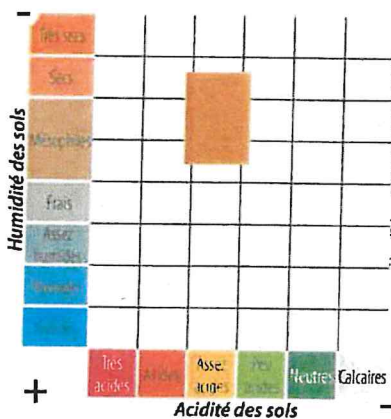
Parfois, cas de formations limoneuses ou sableuses épaisses (plus de 80 cm).

CARBONATATION : Horizons carbonatés en profondeur (à partir de 80 cm), mais rarement.

PODZOLISATION : Absente ou rarement peu marquée (E < 5 cm).

HYDROMORPHIE : Rares cas avec de légères traces d'hydromorphie dans les 50 premiers cm.

RÉSERVE UTILE EN EAU (RUM) SUPERFICIELLE : Très faible à faible (inférieure à 70 mm à la tarière pédologique). Variation, en fonction de la charge en éléments grossiers et de l'épaisseur du sol.



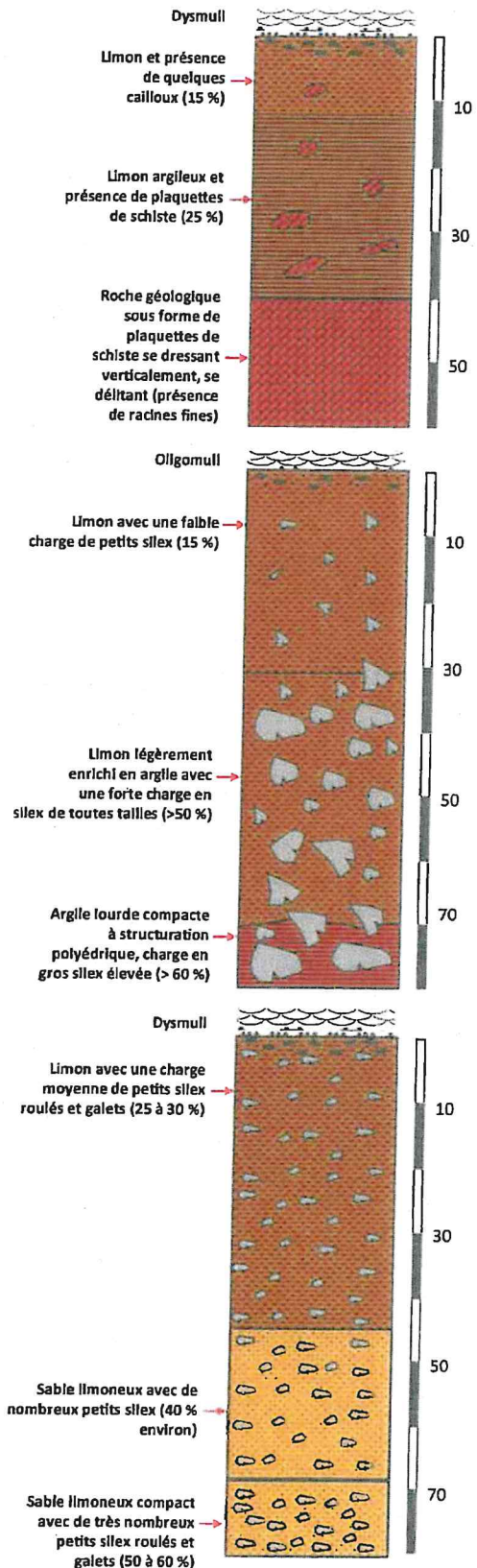
FLORE INDICATRICE

Les espèces des milieux assez acides et peu acides (D et F) sont fréquentes avec la Houlique molle, le Noisetier, le Charme, la Jacinthe, la Laïche des bois, la Fougère mâle. Les espèces des milieux acides (C) sont plus fréquentes avec la Fougère aigle ou la Germandrée scorodaine, la Laïche à pilules.

CONFUSIONS POSSIBLES :

- Si le couvert est refermé ou la Fougère aigle recouvrante et la flore appauvrie, élargissez le rayon de prospection de la flore pour vérifier, si vous n'êtes pas dans la variante sèche de l'US 9.
- Si la Ronce est recouvrante et la flore appauvrie, vous pouvez étendre le rayon de prospection de la flore pour vérifier si vous n'êtes pas dans la variante sèche de l'US 5.
- Ne pas surestimer la charge caillouteuse, dans ce cas-là vous pouvez abusivement diagnostiquer une variante sèche. **L'observation sur fosse ou chablis est recommandée !**

Sèche





CHOIX DES ESSENCES

US 7 : Variante sèche		Zones climatiques					Précisions sur l'adaptation des essences en fonction des variations de la station
		Actuelles en Normandie		Futures possibles			
		2	3	4	5		
Résineux	Cèdre de l'Atlas (<i>Expérimentation</i>)						b : Limite de station
	Douglas						a : Limite de station en zones 1 et 2, hors station en zones 3 et 4
	Épicéa commun						a : Hors station
	Épicéa de Sitka						a : Hors station
	Mélèze d'Europe ou Mélèze hybride (! Sanitaire)						a : Hors station
	Pin laricio de Corse						
	Pin laricio de Calabre						
	Pin maritime						b : Limite de station
	Pin sylvestre						
	Sapin pectiné						
	<i>Séquoia toujours vert (Expérimentation)</i>						a : Hors station et sensibilité aux gelées tardives
Feuillus	Alisier torminal						
	Bouleau verruqueux						Bouleau Pubescent hors station
	Charme						
	Châtaignier						a : Hors station
	Chêne pédonculé						a : Hors station
	Chêne pubescent (<i>Expérimentation</i>)						
	Chêne sessile						
	Chêne rouge d'Amérique						
	Cormier (<i>Expérimentation</i>)						
	Hêtre						
	Merisier						a : Hors station
	Robinier faux acacia						b : En limite de station
	Tilleul à petites feuilles						

Variation a : Sol à très faible réserve en eau*

Variation b : Horizon à dominante argileuse affleurant dans les 40 premiers cm

Les essences non citées ici ne sont pas à introduire ! Elles ne supportent pas la faible réserve en eau comme le Frêne, le Sapin de Vancouver et/ou la faible réserve minérale comme l'Érable sycomore ou le Tremble...

* Une très faible réserve en eau correspond à une réserve utile en eau maximale inférieure à 100 mm. Elle correspond à la réserve en eau du sol jusqu'à la profondeur d'enracinement (souvent supérieure au mètre). Elle ne peut-être estimée que sur une fosse profonde ou sur des chablis ! Sur les formations à silex, les sols sont souvent épais et la réserve en eau dépasse souvent 100 mm. De même, sur les altérites de schistes, granites ou grès, la profondeur d'altération et donc d'enracinement, ainsi que la réserve en eau peuvent être plus importants que ce que la tarière pédologique indique.

BILAN STATIONNEL

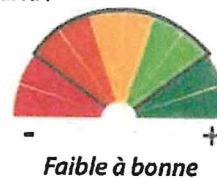
Atouts

- Assez bonne réserve minérale
- Absence d'engorgement
- Sols caillouteux peu sensibles au tassement (ressuyage rapide)

Contraintes

- Faible réserve en eau superficielle (réussite des plantations, production limitée et sensibilité aux sécheresses climatiques)
- Problème de stabilité sur les sols très caillouteux ou superficiels
- Sensibilité forte à l'exportation des rémanents
- Végétation concurrente : Bouleaux, Charme, Chèvrefeuille, Fougère aigle, Lierre, Ronces...

FERTILITÉ :



La fertilité (productivité) varie en fonction des zones climatiques, de l'exposition, de la charge en cailloux et de l'épaisseur des sols et de la capacité des essences à prospector les horizons profonds.

La fertilité est faible sur sol superficiel (ranker ou lithosol) (moins de 50 cm d'épaisseur) ou peyrosol (plus de 40 % de cailloux sur l'ensemble du profil).